

## AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Aux personnes et organismes intéressés par le premier projet de règlement numéro **388-12-25**, intitulé :

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 388-12-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 247-04-14, LE RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 250-04-14, LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES NUMÉRO 132-09-03 ET LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 248-04-14**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

**QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est tenue le 27 janvier 2026, le premier projet de règlement numéro **388-12-25** a été adopté.

Le projet de règlement numéro **388-12-25** s'inscrit dans une démarche de mise à jour et d'harmonisation des pratiques d'émission des permis et certificat. L'objectif principal est de simplifier les procédures d'émission de permis.

**EN CONSÉQUENCE**, une assemblée publique se tiendra le **jeudi 19 février prochain à 15 h**, à la salle Jean-Lajoie de la MRC de Charlevoix-Est, au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption, et les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet pourront être entendues.

Donné à Clermont, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille vingt-six.

Jean-Christophe Maltais  
Directeur général et greffier-trésorier